



Lions International



MODE OPÉRATOIRE DE L'OPÉRATION "CADDITHON 2024"

29 ET 30 NOVEMBRE 2024

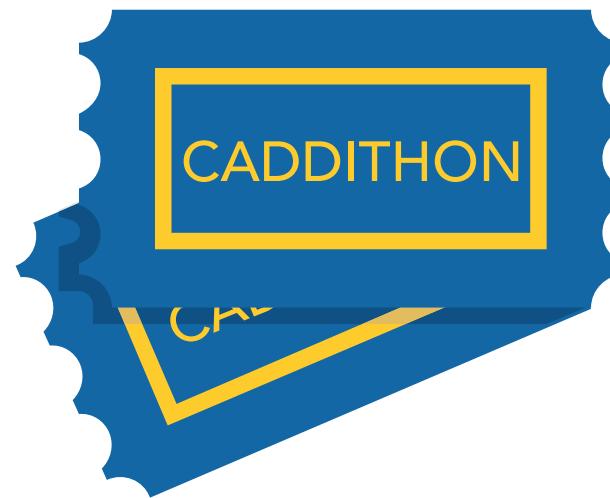


CADDITHON : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le CADDITHON est une tombola organisée avec le concours d'une galerie marchande, d'un centre commercial ou d'une grande enseigne. C'est une opération créée par et pour les Lions Clubs.

Le Caddithon peut-être thématisé :

- produits gastronomiques, locaux ou régionaux,
- de loisirs ou sportifs,
- jeux éducatifs,
- horticoles...



Pour toute précision, vous pouvez joindre votre contact au Lions Clubs pour ce projet (liste des contacts page 10)

COMMENT FAIRE ?

PROSPECTER

Démarcher en priorité les coordonnées des responsables de grandes surfaces ou de commerces de galeries marchandes : relations personnelles ou ayant déjà participé à diverses animations du club (lots, ventes sur parking, Banque alimentaire...). Préparer son entretien, être clair, précis, concis.

L'animation peut avoir lieu avant ou après le Téléthon et ce tout au long de l'année.

Contacter le responsable du magasin pour présenter le projet et obtenir l'autorisation d'organiser l'animation dans le cadre du Téléthon.

Obtenir si possible de sa part que les produits soient totalement (ou à défaut partiellement) offerts par le magasin, en insistant sur l'aspect « valorisation » de son enseigne auprès de sa clientèle.

Demander la possibilité d'afficher à l'avance votre animation et d'obtenir un soutien par des messages diffusés dans le magasin le jour de l'opération.

En fonction de la contribution du magasin et de la possibilité d'obtenir plusieurs lots de produits, établir le nombre de tirages au sort.

COMMENT FAIRE ? S'ORGANISER

Après avoir obtenu l'accord de vos interlocuteurs, identifiez les besoins :

- Constituer des équipes pour la vente des billets
- Etablir un budget prévisionnel (Veiller à ce que les dépenses n'excèdent pas 10% des recettes escomptées)
- Rechercher des partenaires pour le sponsoring de l'animation si la grande surface ne prend pas en charge la totalité des produits (la valeur du caddie se situe aux environs de 250€)

Les incontournables :

- Prévoir des tickets de tombola avec talons
 - suggestion de prix : 3€ le billet ou 5€ les deux mais privilégier les prix ronds
 - un modèle peut vous être proposé
- Afficher le déroulé de l'action avec la liste des produits et le ou les partenaires mobilisés
- Relayer l'événement par le biais de la presse locale
- Prévoir de filmer et/ou photographier les meilleurs moments de cet événement. Attention : demander le consentement des participants afin de pouvoir utiliser leur image

Télécharger et remplir l'autorisation de loterie (cerfa n°11823*02) sur le site : https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_11823.do et l'envoyer à la préfecture de votre département.



COMMENT FAIRE ? S'ORGANISER

Contactez le coordinateur Téléthon de votre département. Vous trouverez ses coordonnées sur le site : <http://www.afm-telethon.fr/coordinations>

Remplir le contrat d'engagement vous autorisant à collecter dans le cadre du Téléthon.

Veillez à :

- bien faire identifier le contrat en précisant au coordinateur qu'il s'agit d'une animation Lions
- vous munir de l'attestation d'assurance du Lions Clubs

Dès signature du contrat, le coordinateur vous remettra le matériel Téléthon (affiches Téléthon, banderole, ballons...).



Si votre Caddithon s'ajoute à une autre animation (ex : Village Téléthon, collectif d'associations...), pensez à remplir un additif au contrat principal en mentionnant que vous êtes Lions.

L'assurance souscrite par le siège du LIONS CLUBS, couvre l'organisation des Caddithon. Demandez l'attestation 2024 à votre Club.



COMMENT FAIRE ?

LE JOUR J

- 1 Assurer une bonne signalétique :

 - Installer un stand avec les affiches, la banderole, l'urne, les ballons fournis par la coordination Téléthon, les logos et supplies LIONS
 - Bien mettre en évidence les produits du Caddithon avec une affiche reprenant sa composition
- 2 Si la direction a donné son accord :

 - Faire appuyer la vente de billets par des annonces au micro dans le magasin
 - Afficher l'action aux caisses de la grande surface et dans les boutiques de la galerie marchande
- 3 Mettre en scène le tirage au sort du billet gagnant en présence du Gouverneur en fonction de sa disponibilité et, le cas échéant, inviter un « officiel » Lions (vers 18h, attention à l'heure de fermeture de la galerie).
- 4 Remercier les participants et les sponsors, sans oublier le Directeur du magasin, et ranger.
- 5 Communiquer le nom du gagnant :

 - Dans la galerie marchande
 - Sur le site du Club
 - Au près de la presse locale
 - Dans le journal du District

Cette action peut aussi être une source de recrutement pour le Lions Clubs.

COMMENT FAIRE ? APRÈS L'ANIMATION

Déposer vos espèces, selon les modalités indiquées par la coordination Téléthon.

Prendre rendez-vous avec la coordination, pour remonter votre collecte à l'issue de votre Caddithon. La remise des fonds doit se faire en main propre à la coordination Téléthon dans les plus brefs délais et au plus tard le 24 décembre.

Communiquer à son Délégué Téléthon de District le numéro de contrat et/ou additif et le montant de la collecte.

Dans un souci de transparence et pour rendre compte auprès du public de la destination et de l'utilisation des fonds collectés, l'AFM a mis en place des procédures précises pour remonter la collecte.

BONNE RÉUSSITE DANS
VOTRE PROJET !

PLANNING

1ère étape : Juillet à Septembre

- Contact avec votre Délégué Téléthon de District
- Contact avec le Responsable de la grande surface et présentation du projet
- Constitution de l'équipe

Septembre

3ème étape : Novembre

- Communication et promotion de l'événement
- Fabrication et préparation des tickets de tombola avec sigles AFM/Téléthon et Lions Clubs

Novembre

Octobre

2ème étape : Octobre

- Prise de contact avec la coordination Téléthon pour accréditation de l'animation et enlèvement du matériel Téléthon (affiches, banderole, ballons...)
- Demande d'autorisation de loterie à envoyer à la préfecture (cerfa n°11823*02)
- Recherche logistique, sponsors et commerçants de la galerie participante

Avant le 24 décembre

- Remontée des fonds auprès de la coordination
- Communication des résultats au Délégué Téléthon de District

Décembre

Jour J

- Installation du stand, des produits, vente des billets et affichage
- Tirage au sort officiel
- Communication du nom du gagnant

TROMBINOSCOPE

DELEGUES TELETHON PAR DISTRICT

DISTRICT CENTRE



DISTRICT CENTRE EST



DISTRICT CENTRE SUD



DISTRICT COTE D'AZUR - CORSE



DISTRICT EST



DISTRICT IDF EST



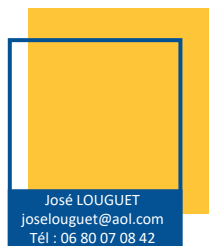
DISTRICT IDF OUEST



DISTRICT IDF PARIS



DISTRICT NORD



DISTRICT NORMANDIE



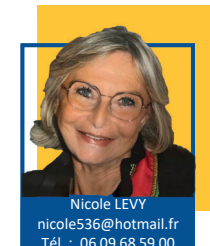
DISTRICT OUEST



DISTRICT SUD



DISTRICT SUD-EST



DISTRICT SUD-OUEST



CELLULE OPÉRATIONNELLE LIONS-AFM

DISTRICT CENTRE OUEST



